

Compte rendu du CDEN du mardi 7 juillet 2015

Ordre du jour :

1. Modifications du Règlement type départemental (évolution des horaires du temps scolaire : rythmes scolaires)
2. Évolution du réseau des collèges

A défaut de quorum (à 1 représentant près) vendredi 5 juillet qui a conduit au départ de M. le Préfet au bout d'une heure d'attente, un CDEN de repli s'est tenu ce mardi ... 7 juillet (avec davantage d'absents, en particulier des élus dont, de nouveau, M. le Vice-Président du Conseil Général qui co-préside le CDEN.)

Bonne lecture puis bonnes vacances à toutes et tous !

M. le Sous-Préfet de Sedan (assurant l'intérim du secrétariat général de M. le Préfet absent à ce CDEN de repli) a indiqué que M. le Préfet avait été fort déçu du quorum non atteint pour que puisse se tenir le CDEN de vendredi 3 juillet.

Sur la question de l'évolution du réseau des collèges, M. le Sous-Préfet estime que la situation actuelle ne peut apporter sérénité en particulier avec des reprises dans la presse.

Selon le DASEN, ce sont surtout les élus qui ont manqué vendredi dernier alors que le CDEN et d'autres lieux institutionnels permettent justement de « dire les choses dans les instances ». Il rappelle que la question des collèges relève d'une décision politique qui n'est pas de sa compétence. Le DASEN indique qu'il s'agit d'enclencher une réflexion partagée. A ceux qui s'opposent à ce projet d'évolution, qui défendent « leur collège », il rappelle que « les fonctionnaires d'État ne sont pas propriétaires de leurs classes, de leur collège : ils servent là où on leur demande de servir » (!) Quelle est la capacité de l'ensemble des acteurs à participer à une œuvre collective ? C'est l'enjeu des 3 à 5 années à venir selon le DASEN. Dans le cadre de la loi d'orientation, il insiste sur charte de la laïcité et l'importance de cette mixité sociale.

RAPPEL sur les scénarii de fermetures de collèges (précédent comité de pilotage)



Déclaration FSU CDEN 7 juillet 2015

Concernant l'évolution du réseau des collèges, le DASEN pense que la FSU aime à se faire peur, brandit des inquiétudes. Il estime que nous ne maîtrisons pas le Code de l'Éducation, affirmant que « ou on ne veut pas comprendre ou il a mal expliqué »..., il se dit même « atterré par l'incompréhension » actuelle, il va donc faire preuve de pédagogie, ce CDEN sera l'occasion de réexpliquer : « ce projet est un diagnostic posé, la première étape d'un dialogue qui doit désormais s'instaurer, d'un processus plus ou moins long qui va s'installer. Il faut se faire confiance, réussir à construire une réflexion pour élaborer un schéma pour ceux qui vivent dans le département ». Par ailleurs, il n'apprécie guère le terme « vaudeville » alors qu'il a tout fait pour que la réunion se tienne vendredi dernier... Concernant la carte scolaire, estimant que le CTSD a eu lieu, le DASEN ne reviendra sur aucune mesure d'ajustement présentée.

Pour la FCPE : la réflexion doit se poursuivre. Les options de fermetures soulèvent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses au besoin de mixité sociale aboutissant de fait à **un seul collège à la Ronde Couture.**

1. Rythmes scolaires

► Sedan : petite modification sur la pause méridienne (léger allongement). Un seul conseil d'école a voté contre donc harmonisation pour cette école. Évolution vers 4x45 min de NAP mais pas de fin de non recevoir sur les 3x1h : rien n'est gravé dans le marbre. RDV mi-novembre sur cette question.

► Charleville : suite à la très grande majorité contre la proposition de la ville, on revient donc à une modalité qui était celle de cette année. Quelques modifications à la marge toutefois pour permettre 10 min de battement entre élémentaire et maternelle (Mozart...) Un nouveau RDV est fixé en cours d'année scolaire pour envisager / pas 3x1h (+ 1h d'APC qui relève, nous le rappelons, de la proposition des équipes). Selon la DSDEN, la ville de Charleville n'a pas souhaité suivre la proposition, reprise par le DASEN, des écoles dont le conseil avait proposé la réduction de 10/15 min de la pause de midi par rapport au double service de cantine et par souci de régularité entre les écoles. La FSU a indiqué son étonnement car la ville s'était montrée ouverte à des évolutions dans les écoles où le temps de déplacement vers la cantine est court.

La FCPE a indiqué son souhait d'un allongement de la pause méridienne. Le DASEN a indiqué qu'une réflexion pourrait avoir lieu les prochaines années. La FSU a rétorqué que le décret Peillon imposait déjà un minimum d'1h30 pour « souffler ». Les conseils d'école qui ont proposé sa réduction (1h45) avaient à l'esprit la journée de l'enfant qui se termine tard (scolaire+NAP).

► Autres modifications : beaucoup de travail sur le rethémois. Chaque conseil d'école a été interrogé selon la DSDEN. Saint-Germainmont : sur un 23h pertinent mais problématique de transports. La commune prend à sa charge les transports -> validé 2 ans

2. Évolution du réseau des collèges

► Voir documents : <http://web.ac-reims.fr/dsden08/index.php/les-etablissements>

Le DASEN rappelle que cette question était inscrite dans sa lettre de mission lorsqu'il est arrivé dans le département en 2012... Il élude la méthode qu'il alors utilisée, plutôt brutale, qui a amené à la fermeture des sites de Buzancy et de Le Chesne, que la FSU lui rappelle, estimant que cela ne crée pas vraiment le climat de confiance qu'il semble par ailleurs appeler de ses vœux...

Mme Andrey, chargée de mission, projette alors la carte (colorée) des Ardennes qui présente l'avancée de la réflexion dans les groupes de travail qui se sont tenus jusqu'au mois de mai 2015. La toute récente décision du CA de Vouziers-Le Chesne de regrouper tous les enseignements sur Vouziers pose la question de la resectorisation ainsi que celle des temps de transport. M. André, directeur du service Action culturelle, éducative et sportive du Conseil départemental, fait remarquer que cette resectorisation imposée pose beaucoup de problèmes... et que les hypothèses de regroupement entre Juniville et Attigny ne sont pas envisageables, ce dernier étant déjà « plein » ! Selon Mme Andrey, Juniville pourrait alors « se tourner » vers Rethel (Sorbon), la vétusté de Sault-lès-Rethel étant également évoquée...

Sur le Nord Ardennes, statu quo : Fumay/Revin et Vireux/Givet se sont réunis mais aucune évolution n'a été envisagée.

Bogny/Monthermé : fermeture des 2 pour construction d'un nouveau collège. Bogny est dans un état très difficile à entretenir et peu convivial selon la chargée de mission.

Répondant à la critique de la FSU sur la méthode utilisée, sans concertation, elle concède que les réunions de mai-juin-juillet 2014 ont été bien compliquées, affirmant que les « acteurs avaient beaucoup de mal à dépasser le seuil de leur établissement », ne recherchant pas l'intérêt collectif..., d'où la nécessité pour elle de travailler d'abord avec les services de Mme Lair (responsable de la D2E –Division des Élèves et des Enseignements- à la DSDEN) puis avec les seuls chefs d'établissements par secteurs géographiques, afin « d'objectiver la réflexion ».

L'examen de la situation de Charleville-Mézières/Villers-Semeuse amène à rappeler que les Ardennes comptent 57% de PCS défavorisées (Professions et Catégories Socio-Professionnelles) en moyenne, Léo Lagrange (REP+) ayant le plus "fort" taux. La FSU fait remarquer que dans le projet qui vise à plus de mixité sociale (cf. scénario -2 collèges : Léo Lagrange passerait de 70,65% à 53,65%), le calcul est effectué sur les élèves de CM2 avec parfois des pourcentages sur peu d'élèves qui entraînent des variations énormes d'une année sur l'autre dans des petites écoles.

Après avoir réexpliqué le calcul de l'indice de mixité sociale (nb de PCS défavorisées / nb de PCS favorisées + nb de PCS très favorisées), le DASEN a employé le terme "ghettos" : c'est la réalité avec ces établissements protégés et d'autres où on regroupe les difficultés (misère avec une mixité des cultures + un Ulis, une SEGPA ...). Cela ne peut pas durer selon lui. Faciliter le vivre ensemble, confronter les différences sont nécessaires, la mixité sociale est un acte politique fort qui nécessite de travailler très finement la sectorisation, première étape du point de vue du DASEN avant d'envisager l'évolution du réseau. Il regrette que la presse diffuse des informations mais c'est contre-productif à son sens. Pour lui, il est question d'anticiper en cas de fermeture de collèges. A ce jour, il n'y a **pas de prévision de fermetures de collèges, simplement des "hypothèses de travail"** qui doivent s'appuyer sur les révisions qui auront lieu dans le 1er degré. Selon la chargée de mission, ce sont là des « outils mathématiques » qui ont pour but de brasser les populations. On arrive à inverser les indicateurs de mixité sociale selon la chargée de mission. Le mérite est de montrer que c'est faisable sans partir tous azimuts.

La FSU estime que l'entrée dans une évolution vers plus de mixité sociale doit débiter par une réflexion sur **la sectorisation du premier degré**. La question de la sectorisation est bien enclenchée avec la ville de Sedan. Sur Charleville : pas de refus mais le calendrier n'est pas arrêté ; le profil de population a évolué sur Charleville-Rouget-de-Lisle et des projets ANRU ne sont pas tous aboutis (Charleville Ronde Couture...) Sur Fumay/Revin : c'est terminé. Le format évolue. La FSU a donc insisté sur le traitement préalable du cas des secteurs d'écoles.

La FSU a interpellé sur les capacités d'accueil, capacités théoriques ou de sécurité. Des salles sont aujourd'hui sorties de leur destination première. Sans travaux, aménagement : est-ce possible, demande la FSU ? Mme Andrey a rassuré l'assemblée en affirmant que ces capacités d'accueil n'étaient que théoriques, que l'objectif de ce projet n'était pas de « remplir » les établissements, qu'une marge avait même été laissée. M. André a estimé que des collèges étaient beaucoup trop grands comme Rimbaud et évoqué les contraintes financières avec 3/4 du budget qui servent à financer le chauffage. Selon lui, il y a un vrai problème immobilier, conjugué à une dimension économique que nous ne nions pas. Il pointe aussi du doigt la sous-utilisation des salles, les enseignants ayant bien souvent « leur salle de classe », pour leur confort...

► Charleville-Mézières/Villers-Semeuse : capacités d'accueil : 5005 élèves – taux de remplissage : 58%. Des bassins de vie ont évolué posant la question du vivier. Selon le DASEN, il y a aujourd'hui inadéquation entre bassins de vie et secteurs de collèges. La question est celle de la sectorisation : le DASEN souhaite la stabiliser et enclencher une périodicité pour son redéploiement.

La FSU a commenté les documents d' "hypothèses" qu'on lui présentait concernant Charleville-Mézières/Villers-Semeuse et formulé un certain nombre de remarques :

- on va faire faire des km urbains aux élèves (vers Bayard/Villers-Semeuse)
- des élèves à deux pas de Léo Lagrange « basculeraient » vers Villers-Semeuse alors que d'autres, actuellement sur le secteur Salengro iraient vers Léo Lagrange... (!?)
- de nombreuses familles des communes voisines de Charleville qui dépendent d'un collège en éducation prioritaire utilisent déjà des stratégies d'évitement (dérogations, privé ...). Si le secteur est étendu à d'autres villages, il en sera probablement de même. Le DASEN a reconnu une résistance des populations à l'évolution des secteurs de collèges.

► Sedan-Nouvion-Vrigne : le cas de Sedan n'a pas été traité en détail en instance mais la réflexion précédente est valable aussi avec des stratégies d'évitement de Turenne et surtout du collège Le Lac.

Le DASEN pointe des difficultés à ce que les interlocuteurs puissent dépasser le seuil de leur propre collège pour avoir une vision d'ensemble car les établissements sont trop proches. Il a martelé que les **hypothèses** n'ont que pour but de montrer la pertinence des indicateurs. Le Conseil départemental (absent à ce CDEN) décidera, c'est lui qui peut enclencher le travail sur la sectorisation. Des réunions publiques se tiendront alors puis les instances consultées : les conseils d'administration, le CDEN. Le comité de pilotage va prendre sa pleine dimension. Ça ne peut pas se faire contre les acteurs de la communauté éducative. Il rappelle qu'il ne peut s'agir que d'un projet collectif, qui engage la responsabilité de tous pour les générations futures.

La FSU partage le diagnostic mais moins la façon de procéder et l'absence d'association à des moments de travail. Elle n'est pas réticente à une réflexion mais les précédents sur Buzancy/Grandpré ou Le Chesne interrogent la FSU sur la suite ... Des logiques de territoires sont dépassées pour le DASEN dans des lieux pas complètement appropriés.

M. le Sous-Préfet a clos ce conseil en invitant à utiliser pleinement ce CDEN, car c'est sa vocation.